

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 04399
Numéro SIREN : 881 528 947
Nom ou dénomination : 3 FRERES

Ce dépôt a été enregistré le 18/04/2024 sous le numéro de dépôt 57701

3 FRERES

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 4.000,00 Euros

Siège social : 140 RUE DU FBG SAINT DENIS - 75010 PARIS 10

PARIS RCS 881 528 947

(ci-après «la Société»)

DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le 21 mars,

Les associés (ci-après les «**Associés**»),

Propriétaires de l'intégralité des parts sociales de la Société **3 FRERES**, Société à Responsabilité Limitée, au capital de 4.000,00 Euros, dont le siège social est situé 140 RUE DU FBG SAINT DENIS - 75010 PARIS 10, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 881 528 947 RCS PARIS, (ci-après la «**Société**»),

ont pris, conformément aux stipulations des statuts de la *Société*, les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises ;
- Nomination de Monsieur Ruson UDDIN en qualité de Gérant, en remplacement de Monsieur Saidul ALAM ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Monsieur Saidul ALAM, le Gérant, a été régulièrement informé des présentes décisions.

PREMIÈRE DÉCISION

Approbation des conditions dans lesquelles les décisions qui suivent sont prises

Les associés,

- **décident** d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes décisions sont prises (par acte sous seing privé, sans convocation préalable ou autre formalité) ; et
- **déclarent** avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information préalablement à la prise des décisions qui suivent.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIÈME DÉCISION

Nomination de Monsieur Ruson UDDIN en qualité de Gérant, en remplacement de Monsieur Saidul ALAM

Les associés :

- **prennent acte** de la démission de Monsieur Saidul ALAM et en conséquence de la cessation de son mandat de Gérant de la Société.
- **décident** de nommer en qualité de Gérant de la Société, en remplacement de Monsieur Saidul ALAM, et pour une durée indéterminée, Monsieur Ruson UDDIN, né le 05/03/1982 à BANGLADESH, demeurant AMKUNA, ASIRGANJ BAZAR, GOLAPAGNJ, SYLHET BANGLADESH 99000 SYLHET Bangladesh,
- **prennent acte** que Monsieur Ruson UDDIN a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions de Gérant de la Société et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour exercer ces fonctions,
- **décident que** Monsieur Ruson UDDIN ne percevra pas de rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Gérant mais pourra être remboursé des frais de représentation et de déplacement exposés dans l'exercice de ses fonctions de Gérant de la Société sur présentation de justificatifs.

La date de prise d'effet de cette modification est fixée au 15/02/2024.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

Les associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des associés.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés.

Monsieur Saidul ALAM

Monsieur Kazi Suhebur RAHMAN

Monsieur Saidul ALAM

Monsieur Mohamed ALI

Monsieur Ruson UDDIN

